



DÉCISION N° 2023 - 304

Objet : Signature d'une convention d'intervention avec LAETICIA PRUVOST pour l'animation d'une conférence « Mieux vivre les émotions de l'enfant » à destination des parents le 14 novembre 2023.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT le souhait de poursuivre les actions de prévention en direction des parents d'après la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance,

CONSIDÉRANT le souhait de travailler sur les axes du PEDT 2021-2023 du service Education,

CONSIDÉRANT le souhait de proposer des actions de prévention en direction des parents et leurs enfants,

DÉCIDE

Article 1 : De signer le contrat d'intervention entre la Commune de Vélizy-Villacoublay représentée par son maire, Pascal Thévenot et Laetitia Pruvost, psychologue clinicienne et conférencière, pour l'animation d'une conférence « Mieux vivre les émotions de l'enfant » à destination des parents et leurs enfants le 14 novembre 2023 à la Mairie de Vélizy-Villacoublay.

Article 2 : Le coût total de cette prestation s'élève à 475 euros TTC.

Article 3 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 17/07/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230718-DEC_2023_304-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2023

Acte affiché du 18/07/2023 au 19/09/2023

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr